



Association Environnement Reignier-Esery, Chloro'Fill, L'Abeille, Nature et Environnement en Pays Rochois, Pays Rochois en Transition, Vivre en Vallée Verte

Collectif Alter'Mobil
806, route du Chef-Lieu
74250 Fillinges
altermobil@protonmail.com

Monsieur le Président
Département de la Haute-Savoie
1, avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cedex

Fillinges, le 22 juin 2022

Objet : Concertation projet Findrol – Chasseurs / Avis du collectif Alter'Mobil

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Vice-président.e.s,

Par la présente, nous tenons à vous faire part de nos remarques vis-à-vis du projet mentionné. Les membres du collectif Alter'Mobil se montrent aujourd'hui assez préoccupés par certains aspects du projet.

Le collectif regroupe six associations (AERE, Nature et Environnement en Pays Rochois, Pays Rochois en Transition, L'Abeille, Chloro'Fill, Vivre en Vallée Verte) militant dans les domaines de l'environnement et de la mobilité et partageant les mêmes préoccupations sur le territoire de la moyenne et basse Vallée de l'Arve qui regroupe les cinq intercommunalités suivantes : Arve & Salève, Pays Rochois, Faucigny-Glières, Quatre-Rivières et Vallée Verte.

Le nœud de Findrol se trouve donc au cœur de nos activités.

Un projet d'un autre temps

Tout d'abord, nous tenons à souligner la volonté d'améliorer les conditions de sécurité dans ce secteur particulièrement complexe et accidentogène.

Toutefois, au-delà d'une simple remise à niveau des infrastructures en termes de sécurité, nous déplorons un projet d'un autre temps qui fait la part belle au trafic automobile et qui envoie un signal contradictoire à la population du Nord Haute-Savoie en matière de choix modal. En effet, il n'est aujourd'hui plus à démontrer que l'augmentation de la capacité des infrastructures routières dans un secteur donné ne peut que contribuer à l'augmentation du nombre de véhicules.

Et au cœur d'un territoire où l'on devrait justement réduire la place de la voiture et développer les mobilités alternatives comme les transports collectifs et les modes actifs, ce projet ne répond pas du tout aux enjeux en matière de transition écologique, énergétique et climatique et aux importants défis que nous devons relever dans les années à venir pour offrir à nos enfants un monde tout simplement viable.

Une vallée polluée et saturée de voitures

Rappelons que la Vallée de l'Arve souffre de sérieux problèmes de congestion automobile et de pollution de l'air, en partie liés aux déplacements qui s'effectuent presque totalement en transport individuel motorisé. Rappelons également que, dans le cadre du PPA2 (Plan de Protection de l'Atmosphère n°2), les décideurs politiques ont la responsabilité de mettre en place des mesures courageuses, notamment en termes de mobilité. Si l'amélioration de la fluidité du trafic peut avoir un effet positif sur la pollution dans ce secteur, le projet est surtout un encouragement à l'utilisation des transports individuels motorisés.

L'absence des transports collectifs

S'il propose des kilomètres de pistes cyclables, le projet ne prévoit pas de mesure concrète pour favoriser le développement d'une offre en transports collectifs attractive. Même si ce n'est pas du ressort du Département, la requalification complète du réseau viaire dans ce secteur impose de prévoir des aménagements capables d'accueillir et prioriser la progression des bus dans ce système routier complexe.

Comment l'amélioration de la desserte en bus du CHAL est-elle prévue ? Il est utile de rappeler que Proxim'ITI a été mis en place pour desservir l'hôpital et que la ligne TAC n°5 a fait l'objet d'après négociations pour être prolongée de Bonne jusqu'au CHAL en passant par le Pont-de-Fillings. Tant pour ses collaborateurs que pour ses visiteurs, l'accès en bus à cet établissement d'envergure qui soigne chaque jour plus de 1300 personnes est vital [c'est une question de service public !] et doit être renforcé. Or, le projet n'envisage rien de plus, ni depuis l'agglomération annemassienne, ni depuis l'ouest du Chablais. La voiture restera ainsi, encore longtemps, le seul moyen de s'y rendre.

Quid de la flambée des prix du carburant ?

Par ailleurs, chacun sait que la flambée des prix du carburant que nous connaissons aujourd'hui va probablement s'installer durablement. Aussi, avec un prix du litre d'essence à plus de 2€, il est urgent de développer l'offre en transports en commun pour permettre à chacun de continuer à se déplacer dans des conditions économiquement supportables.

D'un point de vue environnemental, cette flambée des prix ne serait-elle pas une aubaine pour développer notre offre de mobilités "propres" et ainsi engager véritablement notre territoire dans la transition écologique, énergétique et climatique ? Alter'Mobil estime que ce projet va à l'encontre des enjeux de demain et risque de nous faire perdre du temps et d'aggraver la situation de notre région pourtant très vulnérable face aux défis de la neutralité carbone et mal engagée vis-à-vis des accords de Paris.

Des moyens financiers colossaux

Si le projet est estimé aujourd'hui à environ 150 millions d'euros, il y a fort à parier que l'inflation et le renchérissement des coûts des matériaux fassent grimper la facture.

De plus, pour compenser le probable déficit d'exploitation de la future autoroute du Chablais, le Département s'est engagé à participer à hauteur de 108 millions d'euros. Il a également pris l'engagement de financer « à hauteur de 80% des aménagements d'ampleur sur les axes routiers les plus saturés de l'ouest chablaisien, afin de sécuriser davantage la chaussée et casser la vitesse. » (Le Messenger, édition du Chablais – 09/06/2021)

Au total, ce sont probablement plus de 300 millions d'euros qui vont être presque exclusivement dédiés au développement des infrastructures routières du Nord Haute-Savoie, alors que l'urgence climatique nous imposerait d'allouer les finances publiques aux mobilités alternatives, plus encore dans un territoire aussi vulnérable que le nôtre !

Fluidification du secteur de Bonne et Pont-de-Fillings

Même si le projet affirme être en mesure de fluidifier le trafic automobile dans le périmètre de Findrol et sur la RD 903, le collectif Alter'Mobil s'inquiète de ne voir aucune amélioration dans la traversée du centre de Bonne et sur le tronçon entre Bonne et le Pont-de-Fillings. Dans la mesure où les flux concernés ne sont pas les mêmes que ceux du projet Findrol-Chasseurs, qu'est-il prévu sur cet axe ? Un BHNS coincé dans le trafic a-t-il du sens ?

De plus, l'augmentation continue du trafic attendue dans ce secteur, induite notamment par l'absence de volonté politique forte de réduire l'utilisation de la voiture et la mise en œuvre de projets routiers plus que contestables comme celui de l'autoroute du Chablais, risque d'amplifier le problème.

Un réseau cyclable bienvenu, mais qui manque de clarté

Si le projet a le mérite de déployer plusieurs kilomètres de voies cyclables en site propre (et nous tenons à souligner cet effort), le document de concertation manque de clarté et il nous est difficile d'analyser les tracés proposés.

De plus, est-ce que les schémas cyclables intercommunaux en cours d'élaboration au niveau des intercommunalités concernées ont été pris en compte ? La légende « Maillage possible et projets connexes » nous questionne.

Compte tenu de l'échelle du périmètre, il est essentiel que les itinéraires proposés permettent d'aller facilement et le plus directement possible d'un point A à un point B, sans effectuer de grands détours et sans franchir des contraintes topographiques importantes.

Liaison cyclable Findrol – Pont-de-Fillings

Le projet ne prévoit pas de liaison cyclable entre Findrol et Pont-de-Fillings. Or, cette liaison constituerait une alternative tout à fait intéressante pour de nombreux échanges dans ce secteur, que ce soit en lien avec le CHAL ou tout simplement pour les pendulaires prenant le bus 274 en direction de Genève.

Cet itinéraire présente même un réel intérêt pour les cyclos sportifs et les alternatives sécurisées dans ce secteur n'existent pas, sauf par le chef-lieu de Fillings en s'infligeant une centaine de mètres de dénivelé.

Passages mixtes faune/modes actifs

Le projet mentionne des passages sous la RD 903 dont l'usage serait partagé entre les cyclistes et la faune. Si nous apprécions la présence de plusieurs passages sous-voies sur le tracé, la mixité d'usages de ces corridors nous semble inopportune : la faune sauvage a besoin d'espaces bien distincts de ceux des humains, sans quoi elle boude ces corridors.

Nous vous invitons à vous rapprocher d'associations ou d'acteurs spécialistes du sujet.

De plus, la mixité entre les engins agricoles et les modes actifs peuvent poser des problèmes en termes de nuisances liées à la boue et autres déjections véhiculées par les engins agricoles. Si la cohabitation entre ces deux usages nous semble possible, il est important de prévoir des aménagements (par exemple au niveau du revêtement des chemins agricoles avoisinants) adaptés à cette mixité. Il est également important de bien signaler cette mixité d'usages.

Mesures cyclables à court terme

Ce secteur est aujourd'hui un enfer pour les rares cyclistes qui osent s'y aventurer. Les moins téméraires s'astreignent à effectuer des détours pour emprunter des itinéraires moins chaotiques que les itinéraires plus directs qui imposent de cohabiter avec le trafic motorisé.

Aussi, dans la mesure où le projet va mettre plusieurs années à voir le jour et où la période des travaux va générer de nombreuses contraintes dans ce secteur, nous sollicitons le Département pour la mise en place de quelques mesures qui peuvent être réalisées à court terme :

1. Au niveau du P+R de Findrol, nous avons déjà réclamé un parking à vélos sécurisé, notamment pour les usagers qui empruntent la ligne de bus 274 ;
2. Au niveau du carrefour situé sur le plateau de Loëx entre la rue du Faucigny et les routes de Soly et de La Plaine (à l'intersection entre Nangy, Fillings et Bonne), nous souhaiterions que ce carrefour soit sécurisé avec quelques aménagements provisoires et peu coûteux.

Au niveau du réseau cyclable desservant le CHAL, nous trouverions cohérent que le Département finance entièrement, et au plus vite, les pistes cyclables stratégiques entre Findrol et le Pont de Fillings et entre Findrol et Contamine-sur-Arve.

En vous remerciant par avance de prendre en considération les avis de notre collectif, et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Mesdames-Messieurs les Vice-président.e.s, nos respectueuses salutations.



Pour le collectif Alter'Mobil,

Copie : Communauté de communes Arve et Salève, Communauté de communes Faucigny Glières, Communauté de communes du Pays Rochois, Communauté de communes des Quatre-Rivières, Communauté de communes de la Vallée Verte, Communauté d'agglomération Annemasse Les Voirons, Syndicat Mixte des Quatre Communautés de communes